



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

associations

Question écrite n° 71566

Texte de la question

M. Christian Vanneste interroge M. le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales sur l'appel au boycottage des produits israéliens du Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP). Si le MRAP affiche une volonté apparente de position équilibrée sur le conflit israélo-palestinien, il masque très mal un parti-pris clairement anti-israélien. Il aimerait donc savoir combien le MRAP touche comme subvention de la part de l'État.

Texte de la réponse

L'association Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP) ne reçoit aucune subvention de la part du ministère de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales.

Données clés

Auteur : [M. Christian Vanneste](#)

Circonscription : Nord (10^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 71566

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Ministère attributaire : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 février 2010, page 1587

Réponse publiée le : 10 août 2010, page 8861